



L'écriture de la recherche comme traduction, entre tradition(s) et trahison. Ou d'une traduction à d'autres

Véronique Castellotti

► To cite this version:

Véronique Castellotti. L'écriture de la recherche comme traduction, entre tradition(s) et trahison. Ou d'une traduction à d'autres. Razafimandimbimanana, E. et Castellotti, V. Chercheur-e-s et écritures qualitatives de la recherche, EME-Intercommunications, pp.227-248, 2014, 978-2-8066-3136-7. hal-01202173

HAL Id: hal-01202173

<https://hal.science/hal-01202173>

Submitted on 21 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'écriture de la recherche comme traduction, entre tradition(s) et trahison ou D'une traduction à d'autres

Véronique CASTELLOTTI
Université François-Rabelais de Tours
E.A. 4246 PREFics-DYNADIV

« chercher à caractériser l'écriture de la recherche, c'est donc, d'une part prendre position dans la manière de penser la science, plus précisément : la penser comme porteuse et productrice de valeurs, et donc reconnaître sa dimension politique. Penser l'écriture de la science, c'est prendre au sérieux la responsabilité du chercheur. Penser l'écriture de la science, c'est définir une alternative à la finalité de contrôle de la raison expérimentale. » (Charmillot 2010, n.p.).

La réflexion menée collectivement dans l'équipe DYNADIV à Tours¹, au printemps 2011, sur l'écriture de la recherche a comporté un exercice de « remue-ménages » consistant pour chacun à énoncer un mot particulièrement apte à caractériser ce que signifie écrire et, plus spécifiquement, écrire la recherche. Le premier

mot que j'ai plus ou moins « spontanément » choisi à ce propos est « traduire » ; pourquoi traduire ? Parce qu'il me semble l'un des mieux à même de préciser et d'approfondir plusieurs aspects à l'œuvre dans le processus d'écriture et c'est ce que je tenterai d'expliciter dans ce texte, en développant plusieurs éléments que je considère comme primordiaux dans le processus d'écriture de la recherche :

- la construction même de cette recherche, son élaboration autour d'un sujet et de questionnements à propos de ce sujet, selon une approche et des modalités à imaginer et à faire advenir avec les partenaires éventuels de cette recherche ; il s'agit alors de « traduire », en lui faisant prendre corps notamment (mais pas seulement) par l'écriture et en le reformulant avec ces partenaires de la recherche, un projet initial ;
- la « diffusion » ou « transmission » de cette recherche auprès d'autres personnes, chercheurs, interlocuteurs de la recherche ou plus généralement lecteurs, pour la mettre en débat, la confronter, l'instaurer en tant que recherche discutable, partageable, critiquable, évolutive, mobilisable ; la traduction consiste alors à transformer des éléments d'interprétation, nécessairement situés, en discours (au moins partiellement) intelligible pour des lecteurs qui n'ont pas partagé l'ensemble du processus et qui n'en partagent pas nécessairement les orientations ou pré-supposés sous-jacents ;
- la « fabrication » matérielle, visuelle, graphique de textes² de recherche et de leur(s) mise(s) en espace pour élaborer une « forme-sens »³ pertinente ; il s'agit, là encore, de travailler l'explicitation pour créer un espace rendant possible des formes d'inter-compréhension. Il s'agit aussi de prendre en compte, le cas échéant, les « supports⁴ » choisis pour la publication et l'édition qui, par leur histoire ainsi que leur place dans le champ éditorial et leur politique, traduisent un positionnement du texte et participent

considérablement de son destin.

Ainsi, traduire me semble tout particulièrement pertinent comme terme à retenir, parce qu'à la fois il laisse entrevoir le « matériau » ou le « contenu » travaillé par le chercheur, la « forme » qu'il lui donne, et qu'il implique conjointement la présence d'un « autre », comme le fait bien apparaître l'article « traduire » dans le *Vocabulaire européen des philosophies* (Cassin 2004.1305-1320), donc le nécessaire questionnement sur la compréhension supposée de cet autre. Il associe ainsi, dans un même mouvement, production et réception ou plutôt élaboration et interprétation : traduire de l'autre / traduire pour d'autres ; il renvoie à l'ensemble du processus, de l'écriture dans sa mise en forme / espace / discours à la lecture dans sa complexité (et retour). On peut ainsi y inclure le travail et la subjectivité du chercheur autant que la lisibilité et la partageabilité du travail de recherche. En ce sens, la traduction relève pour moi d'opérations complexes et intersubjectives enchevêtrées et ne saurait se réduire à une dimension principalement technique, comme on le conçoit trop souvent.

1. Un point de vue « constitutif » : traduire pour construire la recherche

Une recherche se construit à partir d'(une) histoire(s) et en fonction d'un projet, en réfléchissant, en écoutant, en lisant, en débattant, en écrivant. Ecrire la recherche, c'est la construire en s'inscrivant dans une tradition tout en la confrontant à d'autres, en la traduisant d'abord pour soi-même (donc la revisitant par là-même), en se formulant le sujet de cette recherche, son contenu, ses objectifs.

Si l'on part de l'étymologie, le verbe latin *traducere* peut littéralement signifier « conduire au-delà », faire passer, au sens de transporter, d'une rive à une autre par exemple, alors que l'opération de traduction au sens où on l'entend généralement peut s'exprimer en latin de nombreuses façons :

« les verbes *vertere, convertere, exprimere, reddere, transferre, interpretari, imitari* peuvent tous désigner ce que nous appelons « traduction littérale » aussi bien que l'adaptation plus ou moins libre d'un modèle grec. » (Cassin dir. 2004.1307).

Dans la tradition philosophique allemande, il existe aussi plusieurs termes associés à l'idée de traduction / interprétation, selon que l'on fait porter l'accent davantage sur une forme de traduction simultanée et immédiate, ou qu'on vise à travailler plus profondément la signification et la transmission d'une pensée. Celui qui serait le plus proche de la perspective adoptée ici serait le verbe *übersetzen*, repris par Heidegger au sens de « faire passer un discours d'une langue dans une autre, c'est à dire l'insérer dans un milieu, une culture autre » (Cassin *op.cit.* 1316), « transposer une pensée dans un autre univers de pensée » (*idem*). Cela correspond bien, me semble-t-il, à ce qui est élaboré dans un processus d'écriture de recherche qualitative et herméneutique, où l'interlocuteur est toujours pensé comme un autre, donc comme quelqu'un pour qui, d'emblée, les significations proposées ne seront ni « claires » ni « évidentes ». Les étudiants de master et doctorants, au début de leur travail de recherche, éprouvent fréquemment beaucoup de difficultés à entrer dans cette logique de traduction, donc de travail terminologique d'expression et d'argumentation ; ce qui justifie notamment les propositions que je formulerai à la fin de ce texte.

Le proverbe italien bien connu *Traduttore, traditore* qui a inspiré mon titre, met l'accent sur les conséquences de cette transposition, de ce déplacement : traduire, c'est trahir, à la fois soi-même et les autres, parce qu'on vise à « révéler » ou à « dévoiler », voire à démasquer pour d'autres nos propres interprétations, mais aussi, dans le sens le plus fréquent de trahir, dans la mesure où nul ne peut jamais faire connaître / ressentir / comprendre / imaginer à un autre exactement ce qu'il / elle sait / sent / dit (pour autant qu'on le « comprenne » exactement et consciemment soi-même, ce que mettent en cause par

exemple les approches herméneutiques mais aussi les théories psychanalytiques).

Traduire c'est peut-être aussi trahir, au sens où les écrits de recherche ne sont pas uniquement « scientifiques » au sens traditionnel et souvent positiviste du terme, mais partagent des points communs avec les écrits « littéraires »⁵, si l'on se place dans la perspective défendue ici, où l'écriture ne fait pas que porter ou disséminer un résultat qui serait préconstruit, mais où elle participe du processus même, elle le nourrit. En ce sens, le chercheur a, au même titre que l'écrivain, le « souci » du style, comme témoin de son implication et de sa subjectivité et du sens que lui-même donne à ce qu'il produit (voir Robillard, 2008 et 2009), le souci de l'écriture pour l'autre, le lecteur, comme stimulant l'interprétation, le souci d'une « écriture de la relation » (Robillard 2008.63).

L'écriture ne vise plus alors une exactitude universellement reconnue, mais une approximation entraînant une possible rencontre, un dialogue qui s'élabore. La traduction, dans cette perspective, a donc précisément pour but, au-delà de l'idéal inatteignable de la compréhension parfaite, de construire une signification qui permette l'échange et la relation, à la fois de la part du « traducteur » et de celui du « lecteur »⁶; traduire, c'est donc aussi s'appuyer sur une / des tradition(s) suffisamment partagées pour permettre une relative (inter)compréhension.

Cette orientation a des conséquences importantes pour la recherche, en particulier la recherche en sciences humaines et sociales dont les finalités sont souvent composites et partagées entre des objectifs de production de connaissances et de débat scientifique et des objectifs d'intervention sociale plus ou moins immédiats, directs et explicites comme je le préciserai aussi *infra*.

Si l'on a coutume d'évoquer la traduction lorsqu'il s'agit de passer d'une « langue » à une autre, considérée comme distincte, G. Steiner (1998.64 sq) explique que le processus de traduction fonctionne aussi « à l'intérieur

d'une langue unique » (64), en particulier lorsqu'on traduit un texte éloigné dans le temps. Il pointe donc le temps et l'espace comme les deux dimensions qui fondent l'incompréhension entre les écrivains et leurs lecteurs, en concluant :

« En deux mots, l'existence de l'art et de la littérature, la réalité de l'histoire vécue d'un groupement humain sont conditionnées par un processus continu, mais souvent inconscient, de traduction interne. Il n'est pas exagéré de dire que nous n'avons de civilisation que parce que nous avons appris à traduire hors de l'instant » (67).

Cette perspective du différé et de la « mise en suspens »⁷ est toujours présente dans l'écriture de la recherche, mais peut-être aussi plus globalement dans toutes les écritures de « transmission », comme celles du documentaire ou du journalisme, censées parler « directement » à des interlocuteurs qui ne se situent jamais dans une immédiateté spatiale ni temporelle. M. Kilani souligne aussi la « double temporalité » de l'anthropologie, entre « le temps du terrain et le temps de l'écriture » et insiste sur l'utilisation fréquente du « présent ethnographique, qui annule toute distance entre l'observateur et l'observé » (Kilani 1994.30).

Or, il n'est quasiment jamais tenu compte, dans ces perspectives de transmission, de cet aspect « décalé » et, paradoxalement, ces écritures qui donnent l'illusion de l'objectivité et de la neutralité, qui ne sont pas censées laisser place à l'imagination et à l'interprétation du lecteur, jouent fortement (mais de façon complètement implicite) sur des effets de surprise (le scoop journalistique, l'exotisme ou l'inattendu du documentaire, le « résultat spectaculaire » pour la recherche). Ces effets, par l'émotion qu'ils suscitent, engagent les lecteurs dans l'aventure, par une forme de stimulation imaginative proche de celle induite par la fiction littéraire.

Ce phénomène est abondamment et précisément décrit par V. Debaene lorsqu'il étudie les « deux livres » (la monographie ethnographique et l'essai littéraire ⁸)

produits par de nombreux ethnologues et anthropologues et qu'il parle, à propos de l'anthropologie, d'un « modèle documentaire qui refusait la littérature tout en la désirant secrètement » (2010.146).

2. Un point de vue « réceptif » : traduire pour lire la recherche

L'interrogation sur les destinataires des recherches est donc une question primordiale à poser : elle va en effet influencer et guider notablement la construction et la codification de l'écrit et, en cela, la recherche elle-même, à moins (ce qui serait à l'opposé de ce qui est proposé ici) qu'on ne souhaite la « désécrire », en la rendant « transparente », c'est à dire en mettant « l'accent sur tout ce qui permet de donner et d'entretenir l'illusion que l'on accède directement, de manière immédiate aux produits de la recherche et, ceux-ci étant considérés comme des échantillons représentatifs du monde, au monde lui-même » (Robillard 2008.47).

Si, à l'encontre de ce positionnement dominant, y compris dans un très large secteur des sciences humaines, on choisit en cohérence avec des orientations fondamentalement qualitatives de considérer l'écriture comme « faisant » la recherche, il est nécessaire d'interroger de façon plus approfondie la relation entre élaboration et réception, entre traducteur-auteur et traducteur-lecteur (dont les rôles peuvent, dans certains cas, s'interchanger). A ce titre, la question se pose, dans un deuxième temps, des proximités et différences entre traduire et interpréter. Excepté pour ce qui concerne l'interprète professionnel, interpréter vise plutôt, généralement, le processus de réception. Alors que traduire apparaît plus général, en ce qu'il renvoie, pour moi, davantage et plus précisément au mouvement de passage de l'un à l'autre et au travail qui rend ce passage possible. La traduction est aussi rendue nécessaire, à travers l'écriture, par l'absence physique des interlocuteurs qui, en introduisant une forme de distance,

légitime la reconnaissance d'une interprétation (voir Christin 1995).

De même que pour « l'écrivain scientifique », le processus de traduction-interprétation que met en œuvre le « lecteur scientifique » est-il alors fondamentalement différent de celui que développe un lecteur « littéraire » ? A ce propos, Julien Gracq parle du lecteur de roman comme d'un « metteur en scène » :

« tout porte à croire que, d'une cervelle à l'autre, les décors, la distribution, l'éclairage, le mouvement de la représentation deviennent méconnaissables. Quelle que soit la précision explicite du texte – et même au besoin contre lui s'il lui en prend la fantaisie – c'est le lecteur qui décidera (par exemple) du jeu des personnages et de leur apparence physique. Et la meilleure preuve en est que l'interprétation d'un film tiré d'un roman familier nous choque presque toujours, non par son arbitraire, mais le plus souvent à cause de sa fidélité aux indications formelles du texte, avec lesquelles nous avons pris en le lisant toutes les libertés » (Gracq 1980.132).

En élargissant ce point de vue au-delà de la lecture strictement romanesque, cette question de la « mise en scène » serait donc largement partagée, comme le reste, d'une traduction à l'autre. Lorsque nous lisons un écrit de recherche, nous le traduisons en fonction notamment de nos connaissances et expériences antérieures (plus ou moins directes) du sujet traité, de notre familiarité avec les orientations assumées par l'auteur, son rattachement institutionnel éventuel et les traditions académiques, voire politiques dans lesquelles il se situe, du projet que nous avons en lisant précisément cette étude, etc.

Le débat entre Jean François Billeter et François Jullien, à propos de la présentation par ce dernier de la Chine et de *l'usage méthodique* qu'il en fait, me semble éclairant à ce sujet. J.F. Billeter reproche ainsi notamment à F. Jullien, dans ses écrits, qu'« il ne leur [aux auteurs chinois] donne pas la parole, il ne nous fait pas entendre *leur* voix, il ne les laisse pas développer à *leur* façon *leurs*⁹ arguments. [...] Ces textes devaient être éclairés, commentés, placés dans leurs contextes pour devenir pleinement

intelligibles. Le lecteur eût été à même de juger de la pertinence des interprétations offertes par François Jullien. » (Billeter 2006.45-46). Mais comment un lecteur non sinophone et non spécialiste des textes lettrés classiques chinois (et même dans ce cas...) peut-il reconstituer les « contextes » en question ? N'est-ce pas précisément à travers l'interprétation argumentée et située de F. Jullien, mise en regard avec d'autres interprétations de chercheurs contemporains dont nous pouvons aussi situer les projets, le tout confronté à notre propre imaginaire, que nous pouvons trouver une certaine intelligibilité aux textes chinois ?

De même qu'il est illusoire de croire que les élèves apprennent ce qu'on leur enseigne, de même apparaît-il quelque peu naïf d'imaginer que ce qu'on écrit est lu tel quel mais aussi qu'il serait compris de façon identique par une diversité de lecteurs. Je prendrai à ce sujet quelques exemples issus de ma propre expérience. Le premier exemple provient de la communication par une collègue d'une présentation par un groupe d'étudiants de master d'un article de ma composition. Cette présentation, lorsque je l'ai découverte, ne m'a pas semblé du tout rendre compte de ce que j'avais souhaité y transmettre ; la plupart des éléments « factuels » y étaient bien présents, mais ce que je considérais comme central dans cet article (et qui me semblait mis en valeur par des procédés discursifs et / ou de mise en forme) était minimisé par les étudiants au profit d'éléments que je jugeais beaucoup plus secondaires.

Le deuxième exemple concerne la notion de plurilinguisme dont je m'applique, depuis plusieurs années, à expliciter dans différents textes et interventions orales, avec force exemples et illustrations à l'appui, qu'elle ne recouvre en rien, de mon point de vue, une quelconque quantité de « langues » conçues comme des ensembles clos et disjoints, pas plus qu'un résultat fini, mais bien une « posture » ou un « positionnement » lié à un processus qui peut se développer y compris dans une seule « langue ». Or, à de nombreuses reprises, les échanges avec mes interlocuteurs me font penser qu'un

important malentendu persiste à ce sujet et que manifestement, en parlant de plurilinguisme, nous faisons mutuellement référence à des interprétations différentes, voire opposées.

Le troisième exemple est constitué par les difficultés que je rencontre dans mes expériences de lecture d'un certain nombre de textes de recherche (thèses et articles en particulier) produits en Amérique du Nord, y compris lorsque ceux-ci sont rédigés en français¹⁰. Si je me limite aux travaux dans mon propre domaine de recherche, ce n'est pas tant la terminologie qui me pose problème, car elle est assez largement partagée, que la conception de l'écriture qui apparaît comme « détachée » de la recherche, qui lui préexisterait. L'écriture me semble, dans ces cas, se limiter à une fonction d'exposition de différents éléments (contexte, état des lieux des travaux, méthodologie d'enquête, résultats, discussion) qui semblent tous « exister » indépendamment les uns des autres et qu'il suffirait de montrer les uns après les autres pour que le sens s'en dégage. Comme si, finalement, il n'y avait pas de traduction, justement, et que la signification était directement attachée aux signes, donc transparente. Or, pour ma part, ne se dégage, à la lecture de ce type d'articles, qu'une signification très lacunaire, qui reste extrêmement superficielle.

Ces exemples tendent à argumenter, s'il en était besoin, qu'il ne suffit pas de s'investir dans une traduction supposée « intelligible » pour être reçu(e) comme on l'aurait souhaité. Autrement dit, la traduction dans laquelle s'investit (plus ou moins) le lecteur ou la lectrice ne rencontre pas - ou partiellement seulement - la traduction effectuée par l'auteur-e.

Dans son livre consacré précisément à la lecture des recherches en sciences humaines, et plus particulièrement en anthropologie, Lorenzo Bonoli plaide pour l'introduction dans les textes d'éléments relevant du « heurt et de la surprise », afin de susciter un « effort imaginaire » de la part du lecteur :

« quelque chose qui se présente au lecteur comme une altérité, c'est-à-dire comme quelque chose qui surprend et qui déjoue toute tentative de réduction à des catégories familières ; quelque chose, finalement, qui exige du lecteur un travail interprétatif d'exploration des limites de son propre langage » (Bonoli 2008,150).

Il n'est pas sûr que cela suffise pourtant, ou alors il faudrait que la surprise et le heurt soient grands... et peut-être aussi que le lecteur soit suffisamment disponible pour se laisser instabiliser. C'est en effet le parti que je prends dans les situations décrites dans mon deuxième exemple, en affichant notamment, en place d'argumentations savantes, des dessins d'enfants illustrant différentes conceptions de la pluralité linguistique et / ou en tentant de provoquer mon auditoire par des assertions allant à l'encontre de la doxa. Car on lit (et donc on interprète) toujours avec les catégories qu'on s'est forgées et, même si la surprise ou le heurt peuvent contribuer à les déstabiliser, cela suffit rarement à les déconstruire ou à les faire évoluer.

Une partie de cette surprise ou de ce heurt peut toutefois être renforcée par des éléments relevant de la dimension plus « matérielle » (graphique, spatiale, esthétique, ...) de l'écriture.

3. Un point de vue « créatif » : traduire pour « composer-exposer »¹¹ la recherche

Ecrire, c'est aussi traduire visuellement, graphiquement, voire tactilement, en l'organisant et en le composant, le matériau dont on vise l'élaboration et la transmission, c'est le mettre « en forme » ou « en espace ». On a trop souvent tendance, dans les sociétés construites depuis des millénaires avec des écritures alphabétiques, à concevoir implicitement toute écriture (cette fois, au sens large du terme) comme une activité « transparente », se bornant à « transcrire les sons de la langue » (Christin 2001,9). Or l'écriture, dans son processus de construction, est tout sauf transparente, dans la mesure où, précisément, elle image, inscrit, donne forme et que cette

image est construite en fonction de supports variables, dont les caractéristiques sont convoquées à la fois dans la traduction-élaboration que fait l'écrivain – scripteur et dans la traduction-interprétation qui est faite par le lecteur.

Certes, comme le rappelle A.M. Christin, le choix occidental de l'écriture alphabétique a comme conséquence forte de tendre à gommer les formes de « métissage » de la parole et de l'image à l'origine de l'écriture, qu'on retrouve dans les systèmes idéographiques, du fait d'une « incapacité de l'alphabet à mêler d'autres types de signes aux siens » (Christin 1995. 60). Les linguistes modernes ont donc évacué cette dimension de leurs préoccupations :

« sémiotique et structuralisme, parce qu'ils puisaient en fait leurs principes dans le langage, et non dans ce complexe verbo-graphique qu'est à l'origine l'écriture, ne pouvaient que se condamner à plus ou moins brève échéance au sectarisme idéologique et à la tautologie logocentriste ». (*Idem*).

Cela contribue à expliquer que les recherches menées dans la logique de ces orientations ne prennent pas au sérieux l'écriture des recherches, ne s'interrogent pas sur leur composition « matérielle ». Il est par exemple révélateur que la dimension « écriture » n'intervienne dans l'évaluation des travaux de recherche que lorsqu'il s'agit de déplorer un défaut de normativité, mais à aucun moment comme élément fondateur et significatif de la construction même de la recherche, de son existence et des conditions de celle-ci. Les conventions, normes, standards éditoriaux imposés la plupart du temps aux textes « scientifiques » font fi de la fonction « matérielle » de l'écriture puisqu'au lieu d'associer une diversité de « contenus » à une diversité de « formes », ils imposent que cette diversité de contenus soit « corsetée » dans une forme unique, la plus neutre et transparente possible, ce qui apparaît cohérent avec la conception cartésienne de la science et de la raison :

« L'écriture contrevient d'emblée aux normes de la définition du sujet tacitement instaurées depuis Descartes, et par deux de ses caractéristiques principales : le locuteur en est absent et elle n'existe que dans et par une matière » (Christin *ibid.* 73).

Dans la perspective de prendre en compte une articulation « forme-contenu », l'introduction de formes ou de présentations inattendues peut contribuer à produire les heurts dont parle L. Bonoli, à condition toutefois de ne pas être « gratuite »¹². Le lecteur pourra alors s'interroger sur les fonctions de ces écarts par rapport à la norme habituelle, sur la façon dont ils peuvent transformer la signification de ce qui est produit et perçu. Différentes tentatives, certes peu fréquentes, commencent toutefois à se développer pour tenter de mieux faire correspondre (à défaut de pouvoir faire coïncider) des écritures aux écrits qu'elles « portent ». Philippe Blanchet, dans cet ouvrage, mentionne par exemple diverses manières d'introduire dans certains cas, de la variation orthographique, stylistique, lexicale, plurilectale, ... lorsque cela est adapté au « genre » de la production, à ses « écrivains » (des doctorants « francophones adoptifs » par exemple) ou à ses récepteurs (les participants à un colloque sur l'éducation plurilingue).

A propos de la dimension plurilingue que peuvent comporter certains écrits, une journée d'étude organisée en 2012 par l'UMR-CNRS ITEM¹³, bien que centrée sur l'écriture littéraire, posait une question qui concerne aussi l'écriture de recherche en sciences humaines, dans la perspective diversitaire qui est celle développée par notre équipe. L'argumentaire de cette journée précisait ainsi :

« Dans le rapport à une *norme* linguistique, que signifie le fait de « bien écrire », et conjointement celui de « mal écrire » ? Durant cette journée d'étude, on envisagera cette problématique en interrogeant les pratiques créatives des écrivains plurilingues, des auteurs écrivant dans un autre français que celui de la France ou de ceux qui ont choisi pour leur expression une langue minoritaire. Concernant les

écrivains plurilingues, les études littéraires classiques se limitent souvent à constater leur plurilinguisme sans révéler le véritable impact de la maîtrise de plusieurs langues sur leur pratique et sans comprendre les conséquences du choix d'écrire en langue non maternelle. Or, quelle que soit leur origine linguistique et le choix de la langue d'écriture, tous ces écrivains ont fait, à un moment donné, l'objet de critiques quant à leur expression écrite « peu conventionnelle » : on dit alors qu'ils écrivent « mal » par rapport à la « norme » d'une expression standardisée dans une langue donnée. »

Ces remarques pourraient aussi bien s'appliquer à la situation des chercheurs en SHS plurilingues, comme le remarque aussi Philippe Blanchet. Là où les appréciations divergent en partie, c'est lorsque l'argument se poursuit ainsi :

« En revanche, une fois leur renommée bien assise, ces mêmes écrivains peuvent être qualifiés de « stylistes extraordinaires » et on ne tarit alors pas d'éloges sur leur créativité linguistique « exceptionnelle ». Toutefois, le lien entre le multilinguisme de ces écrivains et leur créativité est rarement mis en évidence et valorisé. On s'interrogera donc sur la véritable nature de leur écriture. »

Dans le cas de l'écriture de recherche, je ne connais pas d'exemple où l'on vante les qualités stylistiques d'écrits gardant les traces du plurilinguisme de leur auteur¹⁴. Mais, pas plus qu'en littérature, on ne travaille ni ne s'interroge sur le lien entre les caractéristiques de cette écriture et le sens qu'elles peuvent contribuer à produire, en exhibant une « hétérogénéité constitutive » (Authier-Revuz 1982) particulièrement visible.

Certains chercheurs ont aussi de plus en plus fréquemment recours, même si cela reste encore marginal, à des procédés de typographie (diversité de polices ou d'effets) ou de mise en page (centrée, décalée, non justifiée, etc.) pour traduire un écart par rapport à l'« ordinaire » de l'écriture scientifique ou une insistance sur certains mots ou passages. Ces pratiques ont toutefois aussi leur revers. De ma propre expérience de lectrice, je tire le souvenir d'un texte ainsi composé, avec de

nombreuses expressions en italique pour en souligner l'importance pour l'auteur, qui m'était apparu insupportablement « dirigiste », ne me laissant pas suffisamment de liberté d'interprétation, précisément, en instaurant une forme de contrôle a priori de l'auteur sur les possibles interprétations des lecteurs.

Il serait aussi intéressant de réfléchir aux statuts de tous les éléments relevant d'une dimension plus visuelle ou visuographique introduits dans les publications de recherche, comme les schémas et les cartes, mais aussi les dessins, photographies ou illustrations de divers types. Si certains, appartenant au corpus de la recherche, ne font qu'illustrer, exemplifier, appuyer une argumentation, d'autres, sans toutefois généralement l'explicitier, tentent de tirer parti de leur « aspect différent », pour constituer des éléments de preuve. Leur introduction, dans ce cas, ne constitue plus des effets de heurt mais, au contraire, sont convoqués comme des moyens supplémentaires de renforcer une supposée évidence.

On pourrait conclure sur ce point que, pour la dimension graphique / matérielle comme pour les autres aspects évoqués, le plus important réside sans doute moins dans les manifestations qu'on en produit que dans les significations qu'on en propose, ou dans la mise en dialogue des deux. Cela donne donc d'autant plus de poids au processus de traduction, de part et d'autre.

4. quels prolongements – perspectives ?

Alors que les anthropologues se sont depuis déjà un certain temps attachés à « relever le rôle central de l'écriture dans la constitution du savoir anthropologique et, parallèlement, les problèmes que cette activité soulève au niveau épistémologique. » (Bonoli 2006.110)¹⁵, ou encore que les historiens ont aussi beaucoup réfléchi au rôle de l'écriture dans la construction historiographique (Voir notamment Veyne 1971 ; De Certeau 2002 ; Delacroix et al. 2010) les linguistes, à ce jour, n'ont jamais développé, en tout cas au même niveau, une telle

attention au processus même d'écriture et à son rôle / sa place et ses fonctions dans la recherche.

On pourrait de prime abord s'en étonner, compte tenu de leur domaine de connaissance ; mais lorsqu'on y réfléchit, on peut trouver une certaine logique dans cette situation. La linguistique « moderne » s'est en effet construite, notamment avec Saussure et en réaction aux études de philologie, sur le primat de l'oral comme « objet » de ses recherches. Elle s'est aussi institutionnalisée disciplinairement en opposition aux études littéraires, en accentuant donc, pour mieux se démarquer, la dimension « technolinguistique » (Robillard 2008) aux dépens d'une approche plus « philosophico-humaniste » des phénomènes langagiers. Pour ce faire, elle a valorisé des démarches tendant à effacer la subjectivité et la contextualité, mobilisant non pas des *écritures* (porteuses de cette subjectivité et fortement liées aux situations [et à la dimension artisanale / fabriquée] de recherche) mais des *écrits* conçus comme de simples documents décrivant de l'extérieur des expérimentations et en exposant les résultats. Ce positionnement est très régulièrement mis en question par les chercheurs qualitatistes sans pour autant faire évoluer de façon significative les pratiques majoritaires au sein du domaine, qui continuent à ignorer ce que I. Stengers remarquait il y a déjà plus de vingt ans :

« Les sciences humaines sont mutilantes parce qu'elles essaient de mimer la démarche de la physique, et mutilées parce qu'elles s'interdisent, au nom de l'objectivité, d'affronter leur défi propre : le fait que le scientifique s'adresse à son « sujet » est intégralement partie prenante de ce qu'il étudie » (Stengers 1992.28).

La quasi-totale absence d'interrogation sur l'écriture de la recherche renvoie ainsi à une quasi-totale absence de la personne du chercheur dans la construction de la recherche ou, dans des cas intermédiaires, de la conscience de sa présence uniquement lors de la phase de construction et d'analyse / discussion des « observables » ; elle pointe aussi l'absence de

questionnement sur le positionnement et la situation par rapport à d'autres recherches : les références et citations sont souvent abondantes, mais rarement argumentées et parfois contradictoires entre elles et on ne sait généralement rien de la part qu'elles ont prises dans la construction même du travail, dans son exposition et dans son écriture.

Or, c'est en la mettant en forme et en matière (écrite, orale, visuelle, etc.) ainsi qu'en débat que l'interprétation se construit et que la recherche continue à s'élaborer, à s'inventer, à se raconter. La question qu'il conviendrait alors de reposer à l'issue de cette réflexion devient : comment donner une cohérence à l'ensemble du processus de recherche, dans une perspective véritablement qualitative (dans sa signification initiale, liée à des « manières d'être), y compris dans son écriture et sa mise en discussion ?

Une telle orientation revient aussi à poser la question de ce qu'on veut traduire, donc transmettre : s'agit-il de tracer une ligne de partage, comme l'évoque aussi V. Debaene à propos de l'anthropologie, entre « document » et « atmosphère » (donc entre « science » et « littérature ») ou plutôt de réhabiliter une forme de connaissance *à la fois* sensible et argumentée, faite conjointement d'expérience, de raisonnement et d'imaginaire, dont la partie scientifique ne serait que « la pointe acérée » (Debaene 2010.155) ?

Dans cette perspective, le corpus, objet tant prisé des linguistes, se verrait investi d'une nouvelle fonction, passant du statut (positiviste) de preuve quasi irréfutable, dans un objectif de démonstration, à celui d'expérience située et confrontable, nourrissant, au même titre que d'autres éléments, la réflexion et la discussion dans le processus de construction de sens.

Je ne saurais terminer ce chapitre sans m'interroger plus particulièrement sur la place de la dimension « écriture » dans la recherche en didactique des langues (DDL), qui constitue le secteur privilégié de mes recherches. Les recherches en didactique présentent en effet la

caractéristique de se construire dans une imbrication constitutive entre le monde de la recherche, au sens traditionnel du terme (recherche « académique ») et le monde des professionnels de l'apprentissage et de l'enseignement des langues (enseignants, formateurs, concepteurs de programmes et de manuels, etc.). Il ne s'agit pas, contrairement à d'autres domaines, de concevoir d'une part des recherches « fondamentales », en laboratoire, qui seraient ensuite « appliquées », dans la « vraie vie », mais bien d'instaurer ces recherches comme relevant à *la fois* des deux mondes, dans la mesure où elles partent conjointement de cette association et sont destinées à les irriguer aussi de façon conjointe.

On se situe alors dans une configuration où l'écriture de la recherche doit se réaliser en prenant en compte des objectifs (au moins partiellement) différenciés, qui peuvent, de ce fait, apparaître comme parfois contradictoires. Il s'agit en effet de contribuer, comme le ferait toute autre entreprise scientifique, à des formes de théorisation – conceptualisation et à proposer *conjointement* des éléments de réflexion mobilisables pour des implications professionnelles. Cela conduit à imaginer un processus d'écriture misant à la fois sur le décalage, pour provoquer des « heurts » (Bonoli 2010) qui, par leur effet surprenant et dérangent, stimulent la réflexion et le questionnement tout en dégageant des familiarités, rendant intelligibles les réflexions en éveillant des réminiscences liées à des réseaux de perception et de signification partagés. L'emploi de métaphores, procédé fréquemment utilisé pour remplir ce double objectif, semble a priori propice au développement simultané de dynamiques heuristiques et de proximités assurant une confiance réciproque. Mais l'emploi répété de métaphores peut aussi s'avérer dangereux, en ce qu'il tend à naturaliser les phénomènes, voire à les stéréotypifier ; il s'agit donc de ne pas en abuser, de renouveler leur usage et d'explorer plus attentivement leur potentiel inventif (voir aussi Schlanger 1991). Faute de quoi, un certain nombre de travaux ont recours fréquemment à un stock terminologique

largement composé d'expressions figées qu'on a tendance à « automatiser », et qui produisent une génération de xylecte dont le principal effet, loin de provoquer une activité réflexive, revient à empêcher de questionner la doxa et à s'interdire de développer une pensée critique (voir aussi Castellotti 2009).

Au terme de ce texte, il découle principalement de ces réflexions que, à travers la question de l'écriture, c'est fondamentalement celle de la conception de la recherche qui transparaît ou, plutôt, réapparaît. La question de l'écriture n'est en effet secondaire que si l'on considère que la recherche s'arrête à sa dimension « technique » ou même de production et d'analyse de « résultats », et que le reste n'est que « transmission » selon des normes contraintes, stables et intangibles. A une scientification qui comme la présence des personnes (principalement, les chercheurs et leurs lecteurs) et qui en « objectivise » d'autres (les « témoins », « informateurs » et autres « enquêtés ») je proposerai donc de substituer une qualitatification plaçant l'écriture comme processus éminemment relationnel et constitutif du processus de recherche, avec lequel elle se fabrique, se raconte, se « met en scène ».

En cohérence avec cette orientation, il s'agit de concevoir, à l'usage des jeunes chercheur-e-s notamment, des éléments de formation à l'écriture et à la lecture de la recherche qui, loin de se limiter aux aspects techniques et utilitaires des manuels pour doctorants¹⁶, s'appuient sur les caractéristiques brièvement exposées ici. En travaillant la problématique de la traduction que j'ai développée, du point de vue de l'écriture mais peut-être d'abord et surtout de la lecture, on pourra explorer l'espace ouvert par l'altérité des textes et conduire ainsi à la construction, pour les chercheur-e-s, d'un positionnement réflexif et autonome...

...en cherchant, en percevant, en traduisant, en écrivant...

Références bibliographiques

AUTHIER-REVUZ J., 1982, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours, *DRLAV* n° 26, 91-151.

BONOLI L., 2008, *Lire les cultures. La connaissance de l'altérité culturelle à travers les textes*. Paris : Kimè.

BONOLI L., 2006, « Écrire et lire les cultures : l'ethnographie, une réponse littéraire à un défi scientifique », *A contrario* 2/2006 (vol. 4), pp. 108-124.

URL : www.cairn.info/revue-a-contrario-2006-2-page-108.htm.

CARATINI S., 2004, *Les non-dits de l'anthropologie*, Paris : PUF.

CASSIN B. (dir.), 2004, *Vocabulaire européen des philosophies*, Paris : Seuil-Le Robert, en particulier les articles : « traduire », 1305-1320 ; « signe, symbole », 1159-1175 ; « signifiant », 1176-1187 ;

CASTELLOTTI V., 2012 « Recherches qualitatives : épistémologie, écriture, interprétations en didactique des langues » dans Goï C. (dir.) *Quelles recherches qualitatives en sciences humaines ? Approches interdisciplinaires de la diversité*. L'Harmattan, Collection Espaces Discursifs, 23-37.

CASTELLOTTI V., 2009, Construire l'intégration en (dés)intégrant les catégories ? *Le Français aujourd'hui* n° 164, 109-114.

CERTEAU M., de, 2002, *L'écriture de l'histoire*, Paris : Gallimard, « Folio ».

CHARMILLOT M., 2010, « L'écriture scientifique existe-t-elle ? » *Les aspects concrets de la thèse*, <http://act.hypotheses.org>

CHRISTIN A.-M., 2001, « De l'image à l'écriture », dans Christin A.-M. (dir.) *Histoire de l'écriture. De l'idéogramme au multimédia*, Paris : Flammarion.

CHRISTIN A.-M., 1995, *L'image écrite ou la déraison graphique*, Paris : Flammarion.

DEBAENE V., 2010, *L'adieu au voyage. L'ethnologie française entre science et littérature*, Paris : Gallimard, Collection « Bibliothèque des sciences humaines ».

DELACROIX C., DOSSE F., GARCIA P. & OFFENSTADT N. (dir.), 2010, *Historiographies, Concepts et débats*, Paris : Gallimard, Folio Histoire.

DERRIDA J., 1967, *De la grammatologie*, Paris : Minuit, collection « Critique ».

GRACQ J., 1980, *En lisant en écrivant*, Paris : José Corti.

KILANI M., 1994, *L'invention de l'autre. Essais sur le discours anthropologique*, Lausanne : Payot.

ROBILLARD D. de, 2008, *Perspectives alterlinguistiques*, chapitre 2, « (Dés)écrire la recherche », 45-76.

SCHAEFFER J.-M., 2005, « Quelles vérités pour quelles fictions ? » *L'homme* 2005 / 3-4 (n° 175-176), <http://0-www.cairn.info/portail.scd.univ-tours.fr/revue-l-homme-2005-3.htm>

SCHLANGER J., 1991 [1988] La pensée inventive, dans Stengers, I. & Schanger, J. *Les concepts scientifiques*, Paris : Folio Essais.

STEINER G., 1998 [1975], *Après Babel. Une poétique du dire et de la traduction*, Paris : Albin Michel.

STENGERS I., 1992 « Qu'est ce qu'une science ? Tout n'est pas physique », *Libération*, 04/03/1992, p. 28, Propos recueillis par Natalie Levisalles.

VEYNE P., 1971, *Comment on écrit l'histoire. Essai d'épistémologie*, Paris : Editions du Seuil.

Ce texte, largement inspiré des réflexions échangées lors de ce séminaire, doit aussi beaucoup à de nombreuses discussions avec D. de Robillard sur cette question depuis plusieurs années ; il reprend également des éléments d'un autre article paru récemment (Castellotti 2012).

Ces « textes » peuvent être des articles, des chapitres, des ouvrages, mais en font aussi partie les citations visuelles des recherches qui recourent largement à diverses modalités d'écriture, plus ou moins « en scène ».

Cette expression, qui ne me satisfait pas entièrement, vise à marquer que je conçois comme un enjeu le « contenu » à transmettre et les « formes » dans et par lesquelles il se construit et se matérialise. En d'autres termes, se donne à voir, formes tant discursives que graphiques.

J'entends ici « supports » dans une acception plus large qu'une simple « base matérielle » qui « porte le contenu » ; ces supports contribuent ainsi pleinement, en le soutenant et l'orientant, au processus d'écriture. Marie Claude Penloup (2000) montre, plus généralement, comment les scripteurs « ordonnent aussi des rapports « littéraires » à l'écriture et comment ce mouvement contribue ainsi à remanier les frontières de la littérarité.

Traducteur et lecteur étant ici compris au sens large des termes de « celui qui produit / transposition » et « celui qui reçoit / interprète ».

Selon la formulation que m'a suggérée E. Razafimandimbimanana, que je remercie pour sa lecture attentive et constructive d'une première version de ce texte.

L'exemple le plus connu est Claude Lévi-Strauss, qui publie en 1948 *La vie familiale et sociale des Indes du Nord* et en 1955 *Tristes tropiques* (Debaene 2010.16).

Les italiques sont de J.F. Billeter.

Et je peux aisément imaginer, réciproquement, les problèmes de traduction rencontrés dans l'autre sens. Au sens où on compose et expose une œuvre d'art, dans la forme matérielle qu'on lui donne et dans l'espace où l'on choisit [de manière moins forte, là où on accepte de la montrer – par exemple quand on a la possibilité de choisir les lieux de publication/exposition compte tenu de ses principes, de son statut, etc.] de la montrer aux autres.

Il ne s'agit pas en effet de construire des effets graphiques uniquement pour provoquer ou pour séduire, mais bien pour amener le lecteur à s'interroger sur la part de ces éléments dans la construction du sens. Voir *Bien écrire / Mal écrire : écrire en "périphérie" de la norme (écrivains plurilingues, écrivains "francophones")* sur www.item.ens.fr/index.php?id=578570. Consulté le 17.03.2013.

En revanche, les citations en langue originale dans un texte en français sont désormais de plus en plus nombreuses (parfois même sans traduction associée), mais quasi uniquement en anglais...

Voir aussi à ce propos les travaux de Vincent Debaene déjà cité et, antérieurement, ceux de Sophie Chénard et de Mondher Kilani (1994).

Les traductions visuelles visent principalement à rendre l'écriture conforme, normée et transparente (voir *supra*), et à faciliter l'accès à la production des travaux de recherche, mais jamais à leur compréhension...